

Les avatars du libéralisme culturel

Le cas du libéralisme des mœurs

Cet article ¹ est d'abord un travail de vulgarisation. Il tente de porter à la connaissance du plus grand nombre l'état actuel des recherches sur le concept de libéralisme culturel apparu dans les années 1980, en particulier sur l'une de ses trois dimensions, le libéralisme des mœurs. Il essaie à ce titre de respecter le plus possible les nombreux travaux de recherches mobilisés sur cette thématique, en tentant cependant d'en faire une synthèse pédagogique.

« Le libéralisme culturel aujourd'hui » ?²

Cette expression a été forgée au début des années 1980 par deux chercheurs politologues, Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth, pour désigner un ensemble d'attitudes nouvelles repérées chez les électeurs et caractérisées comme « hédonistes et anti-autoritaires ». « Dans l'ambiance de la période immédiatement postérieure à Mai 68, il s'agissait de désigner un ensemble de valeurs qui exprimaient un rejet du système de valeurs traditionnel de l'époque dans le domaine des questions de société... Quelques questions du questionnaire de l'enquête [1978], portant sur la pilule, la discipline à l'école, la sévérité des tribunaux ou la fierté d'être Français, nous ont permis de voir un phénomène socialement et politiquement important et nous ont incités à lui donner un nom » [1, p. 1].

Par opposition à la morale rigoriste qui régnait encore officiellement dans le domaine des mœurs, le libéralisme culturel soutenait le droit à la cohabitation hors mariage, à la contraception et à l'avortement. Face au principe de respect inconditionnel de l'autorité, le libéralisme culturel était du côté du principe de l'autonomie individuelle (l'école devant d'abord

chercher à développer le sens critique des élèves, plutôt que d'inculquer en priorité le sens de la discipline). De même, en matière de sécurité et d'ordre public, il prônait la compréhension et la prévention plutôt que la répression (dont la peine de mort est emblématique). Enfin, s'agissant du nationalisme ou du patriotisme, il valorisait l'identité et l'épanouissement personnel plutôt que la fierté nationale et le sacrifice de soi à la nation.

Ces attitudes nouvelles accompagnent les changements qui ont transformé la morphologie de la société française durant la seconde moitié du xx^e siècle, à savoir l'élévation historique du niveau de vie (les fameuses Trente Glorieuses), la scolarisation de masse, le développement des grands médias audiovisuels et l'ouverture au monde extérieur (création de la Communauté économique européenne et début de la mondialisation économique et culturelle). Ceux-ci vont bousculer l'ancien système de valeurs qui était issu d'une société rurale et religieuse de petites collectivités relativement fermées sur elles-mêmes : « Ces changements ont promu l'individu humain comme nouvelle valeur phare... Ce qui compte aux yeux de nos contemporains, c'est l'individu humain, sa vie, sa sécurité, son épanouissement, son bien-être physique et moral...

Armand Chanel,
ancien professeur
de SES, professeur
à l'UIAD (Université
inter-âge du Dauphiné)

¹ Cet article actualise et approfondit notre première synthèse sur la question, publiée en 2006 dans le n° 145 de la revue (A. Chanel, « Le libéralisme : un principe de liberté, historique et pluridimensionnel », en ligne sur Réseau Canopé, reseau-canope.fr).

² On reprend ici le titre de l'article d'É. Schweisguth pour le CEVIPOF [1], sur lequel nous nous appuyons largement dans un premier temps.

Dans le système de valeurs de notre époque, c'est l'individu en général qui constitue la valeur cardinale » [1, p. 2].

Autrement dit, ce ne sont plus les individus qui sont au service des institutions englobantes, mais ces dernières qui doivent être organisées pour la meilleure vie possible des personnes humaines.

Or, ces attitudes nouvelles avaient comme autre caractéristique de constituer une dimension idéologique fortement liée au vote de gauche et d'être assez répandue dans les nouvelles couches sociales en expansion, les catégories de salariés moyens et supérieurs.

Pourtant, dans les décennies suivantes, en étudiant les enquêtes électorales et les données des *European Values Studies* (EVS), on a pris conscience qu'il y avait en fait trois dimensions autonomes au sein de ce « libéralisme culturel » qui évoluaient différemment et que, par conséquent, les individus pouvaient soutenir l'une sans adhérer aux autres :

- *libéralisme des mœurs* : dans le domaine des mœurs, de la morale familiale et sexuelle, on a assisté à une spectaculaire augmentation de l'acceptation du principe du libre choix individuel de son mode de vie, c'est-à-dire une permissivité accrue pour tout ce qui concerne la vie privée (sexualité, mais aussi euthanasie, suicide) ;

- *valeurs universalistes et humanistes* (*versus* valeurs ethnocentrées et discriminatoires) : c'est l'affirmation croissante du principe de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, qui doit se concrétiser notamment dans des positions accueillantes à l'égard des immigrés et à un rejet des discriminations, c'est-à-dire une plus grande tolérance de la diversité (sexe, race, religion, nationalité...). Selon Étienne Schweisguth [1], de manière un peu paradoxale, malgré la montée d'un parti xénophobe (le FN), on a ici cependant une évolution libérale sensible sur le long terme.

- *attitudes à l'égard de l'autorité* : c'est là que l'évolution s'est sensiblement inversée depuis les années 1980. Alors que les tenants du libéralisme des mœurs et des valeurs universalistes prônaient aussi des attitudes anti-autoritaristes dans les années post-68, c'est de moins en moins le cas, et ils réclament plus souvent aussi de l'ordre et de la protection. Comme le propose Pierre Bréchon [2], on peut résumer leur position par une maxime : « Fais ce que tu veux dans ta vie privée, mais respecte l'ordre public. » En matière de délinquance et d'incivilités,

les attitudes sévères se maintiennent ou renaissent, ainsi que la confiance dans les institutions qui les incarnent (justice, police, armée).

On s'intéressera ici seulement au libéralisme des mœurs (*versus* mœurs traditionnelles ou « rigorisme moral » selon Étienne Schweisguth). Après en avoir donné une première description socio-historique en France, nous tenterons de mieux le mesurer, notamment en recherchant les facteurs qui le favorisent ou au contraire le freinent. Enfin, nous élargirons le champ d'étude à l'échelle européenne pour mieux identifier et mesurer les conditions favorables au développement de ce libéralisme des mœurs.

Le libéralisme des mœurs

C'est l'un des changements les plus spectaculaires du dernier demi-siècle en France. Alors que jusque dans les années 1950, la sexualité n'était légitime que dans le cadre de l'institution du mariage (civil et religieux), les années 1960 et 1970 voient se développer une nouvelle pratique, la cohabitation hors mariage, qui sera d'abord conçue comme un « mariage à l'essai », puis de plus en plus acceptée comme l'une des formes possibles de la vie familiale, les « unions libres », à côté des mariages « classiques », puis des couples « pacés ». Aujourd'hui, plus de la moitié des enfants naissent ainsi « hors mariage ». Ce changement s'est accompagné de la reconnaissance du droit des femmes au contrôle de leur procréation au travers de la légalisation de la contraception (loi Neuwirth de 1967) et de l'avortement (loi Veil sur l'IVG de 1975). Comme le dit Étienne Schweisguth, « les nouvelles valeurs dans le domaine de la morale familiale et sexuelle traduisent le nouveau système de valeurs fondé sur le principe de l'épanouissement de l'individu. La formation d'un couple, marié ou non, n'est plus d'abord l'union de deux familles ni un sacrement religieux : elle est avant tout un projet commun de deux individus en vue de leur épanouissement affectif. Aussi bien, le couple peut-il être légitimement dissous s'il ne repose plus sur des sentiments partagés » [1, p. 3]. La loi de 1975 sur le « divorce par consentement mutuel » vient entériner ce passage d'une « famille institutionnelle » à une « famille relationnelle » comme l'a appelée le sociologue de la famille François de Singly.

Puis, ce sera au tour de l'homosexualité, longtemps réprouvée (notamment par les Églises), de mieux en mieux tolérée : à la question « l'homosexualité est-elle acceptable ? », 27 % des interrogés répondent qu'ils

sont « tout à fait d'accord » en 1995, pour quasiment doubler en 2006, et déboucher enfin en 2013 sur « le mariage pour tous », c'est-à-dire ouvert aussi aux couples homosexuels.

Ceci nous amène d'une part à mieux mesurer ces changements, à chercher à en comprendre ensuite les ressorts et, si possible, à quantifier l'influence des divers facteurs causaux.

Mieux mesurer les changements des mœurs

Pour cela, nous utiliserons largement la recherche de Nathalie Dompnier [3]. S'appuyant sur les diverses vagues de la grande enquête européenne EVS qui, depuis 1981, est administrée tous les neuf ans (la dernière datant de 2008), elle en extrait pour la France la question « Pour chacune des choses que je vais vous citer, voulez-vous me dire en vous plaçant sur cette échelle si vous pensez que cela peut toujours se justifier, que cela ne peut jamais se justifier ou que c'est entre les deux ? », dont les réponses peuvent s'ordonner sur une échelle de 1 à 10 (où 1 correspond à la réponse « jamais justifié » et 10, à la réponse « toujours justifié ») (tableau 1) [3, p. 144].

On voit que les attitudes sur ces quatre questions progressent sans discontinuer : les attitudes de tolérance pour le divorce et l'euthanasie deviennent

même majoritaires ; les réponses « libérales » sur l'homosexualité progressent très fortement (+ 28 points), sans cependant devenir majoritaires, sachant aussi que la position centrale, numérotée 5/10, reçoit des réponses de plus en plus nombreuses (25 % en 2008).

Pour rendre compte de « ces aspirations nouvelles : celle d'une plus grande liberté et d'une plus grande autonomie pour les individus, celle de la quête d'un épanouissement personnel qui ne passe pas par des codes sociaux préétablis, celle de trouver dans la sphère privée un espace préservé des injonctions et des contraintes sociales » [3, p. 143], on peut recourir à une échelle générale de libéralisme des mœurs, élaborée à partir des réponses à ces quatre questions. En effet, les opinions sur ces pratiques se révèlent fortement corrélées : l'alpha de Cronbach varie dans un intervalle de 0,74 en 1990 à 0,80 en 2008.

Nathalie Dompnier nous donne les règles de sa construction : pour chacune des questions, une réponse située entre 6 et 10, indiquant que le comportement est souvent ou toujours justifié, vaut 1 point. L'échelle va donc de 0 (attitude non libérale en matière de mœurs) à 4 (attitude la plus libérale). Entre 1981 et 2008, les variables retenues montrent une nette tendance à un renforcement de l'affirmation de la liberté dans la vie privée (tableau 2) [3, p. 145].

Tableau 1. Évolution des opinions tolérantes de 1981 à 2008 (en %)

	1981	1990	1999	2008
Homosexualité souvent ou toujours justifiée	17	23	37	43
Divorce souvent ou toujours justifié	39	43	53	56
Avortement souvent ou toujours justifié	37	37	44	46
Euthanasie souvent ou toujours justifiée	37	45	54	63

Note : les positions de 6 à 10 ont été retenues comme attitudes tolérantes.

Tableau 2. Notes sur l'échelle de libéralisme des mœurs (en %)

	1981	1990	1999	2008
0 (Non libéral +)	41	37	26	21
1	21	22	19	21
2	13	15	14	15
3	17	15	20	18
4 (Libéral +)	8	11	21	25

Sources : EVS repris in N. Dompnier, « Liberté privée et ordre public : la fin des antagonismes ? », P. Bréchon, O. Galland (dir.), *L'Individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010, resp. p. 144 et 145.

Les tableaux 1, 2, 6, 7 et 8 et les graphiques 1 et 2 sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Armand Colin.

Comprendre le libéralisme des mœurs

Comme le dit Étienne Schweisguth, « ce changement dans les mœurs s'intègre à un changement plus général qui a fait de l'épanouissement de l'individu humain la valeur cardinale de notre société » [1, p. 3]. Pour lui, ce changement doit beaucoup à l'élévation du niveau de vie qu'a connue notre société depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans une société où la vie matérielle était beaucoup plus difficile que de nos jours, l'ancienne morale prônait l'austérité, l'habitude des frustrations engendrées par la dureté de la vie avait développé une humeur générale de rigorisme. Dans les décennies d'après-guerre, la brusque augmentation du niveau de vie et la diffusion du confort ont fait paraître obsolètes les principes rigoristes qui s'opposaient à la recherche du plaisir et du bonheur individuel. Dans le domaine des mœurs, « l'apparition des techniques modernes de contraception a été le déclic qui a permis aux nouvelles générations de décider de s'affranchir des anciens préceptes religieux qui circonscrivaient l'exercice de la sexualité au seul cadre du mariage, et qui répugnaient à accepter de prendre en considération la sexualité comme facteur de plaisir et d'épanouissement affectif des individus » [1, p. 3].

Le mécanisme de diffusion du changement par le renouvellement des générations

En effet, si l'on voit bien que ce sont les personnes âgées qui sont plus conservatrices en matière de mœurs que les jeunes, est-ce pour autant un effet d'âge – c'est-à-dire lié à un moment dans le cycle de vie des individus : on deviendrait ainsi d'autant plus hostile à l'homosexualité à mesure que l'on avance en âge – ou un effet de génération – c'est-à-dire que les nouvelles cohortes sont plus libérales que leurs aînées quand elles avaient le même âge – ou encore est-ce un effet lié à l'éducation, sachant que les nouvelles générations ont été scolarisées plus longtemps que leurs devancières ?

Une première méthode simple permet de départager ces diverses hypothèses, comme le montrent les trois tableaux donnés par Étienne Schweisguth [1, p. 6].

Le tableau 3 montre que les interrogés sont d'autant plus tolérants vis-à-vis de l'homosexualité qu'ils sont jeunes : les 18-34 ans sont presque trois fois plus d'accord que les 65 ans et plus.

Tableau 3.
Homosexualité acceptable selon l'âge

Âge	% tout à fait ou plutôt d'accord
18-34 ans	61
35-49 ans	50
50-64 ans	35
65 ans et +	21

Tableau 4.
Homosexualité acceptable selon le diplôme

Diplôme	% tout à fait ou plutôt d'accord
Sans diplôme	32
CAP, BEP, BEPC	44
Bac	51
Bac + 2	53
Bac + 3 et au-delà	58
Élève ou étudiant	62

Tableau 5.
Homosexualité acceptable selon l'âge et le diplôme

	18-39 ans	40 ans et +
Non bac	58	33
Bac	62	44

Sources : É. Schweisguth, « Le libéralisme culturel aujourd'hui », *Baromètre politique français (2006-2007)*, CEVIPOF/ministère de l'Intérieur, 1^{re} vague avril 2006, p. 6, resp. tableaux 2a, 2b, 2c.

Les tableaux 3, 4 et 5 sont reproduits avec l'aimable autorisation du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), *Baromètre politique français (2006-2007)*, CEVIPOF/ministère de l'Intérieur.

On voit aussi d'après le tableau 4 que cette tolérance est aussi d'autant plus forte que l'on est diplômé (les « bac + 3 et au-delà » sont presque deux fois plus libéraux que les « sans diplôme »). On pourrait donc penser que, outre l'âge, le niveau scolaire a une influence importante en la matière. Or, construisons le tableau 5, où l'on a regroupé chaque facteur en deux classes seulement : les 18-39 ans et les 40 ans et plus d'une part ; les « non bac » et « bac » d'autre part.

Ce dernier tableau montre que, à niveau de diplôme égal (lecture en ligne), l'âge joue un rôle très important (25 points de différence pour les « non bac » et 18 points pour les « bac et + »), alors que, à âge égal (lecture en colonne), le diplôme n'a

qu'un effet limité, surtout pour les jeunes générations (4 points d'écart seulement chez les 18-39 ans). On en conclut donc que l'âge ou la génération sont en la matière les variables déterminantes, et non pas les niveaux de qualification.

Ensuite, pour départager entre l'effet d'âge (l'avancée dans le cycle de vie) et l'effet de génération (des attitudes durablement acquises, notamment pendant la période de socialisation, qui durent tout au long de la vie), les enquêtes répétées sur plusieurs périodes nous permettent de répondre clairement (tableau 6) [3, p. 149].

On vérifie, à chaque période, que les nouvelles générations qui arrivent sont plus libérales que les précédentes (lecture en ligne) : ainsi, les jeunes de 18-29 ans en 2008 sont 36 % à tolérer l'homosexua-

lité, alors que leurs prédécesseurs au même âge en 1999 n'étaient que 25 %, et ceux de 1981, 16 %. De même, en 1981 (lecture en colonne), les jeunes générations âgées de 18 à 29 ans sont 16 % à tolérer l'homosexualité, alors que leurs aînés (les 30-44 ans) ne sont que 11 % et les 45-59 ans, à peine 4 %.

On constate aussi qu'au cours du temps, les cohortes âgées se sont rapprochées des plus jeunes générations, les nouvelles générations les ayant en quelque sorte converties : l'écart entre les extrêmes allait de 16 % à 1 % en 1981 (1^{re} colonne), et n'était plus que de 36 % à 17 % (soit de 1 à 2) en 2008.

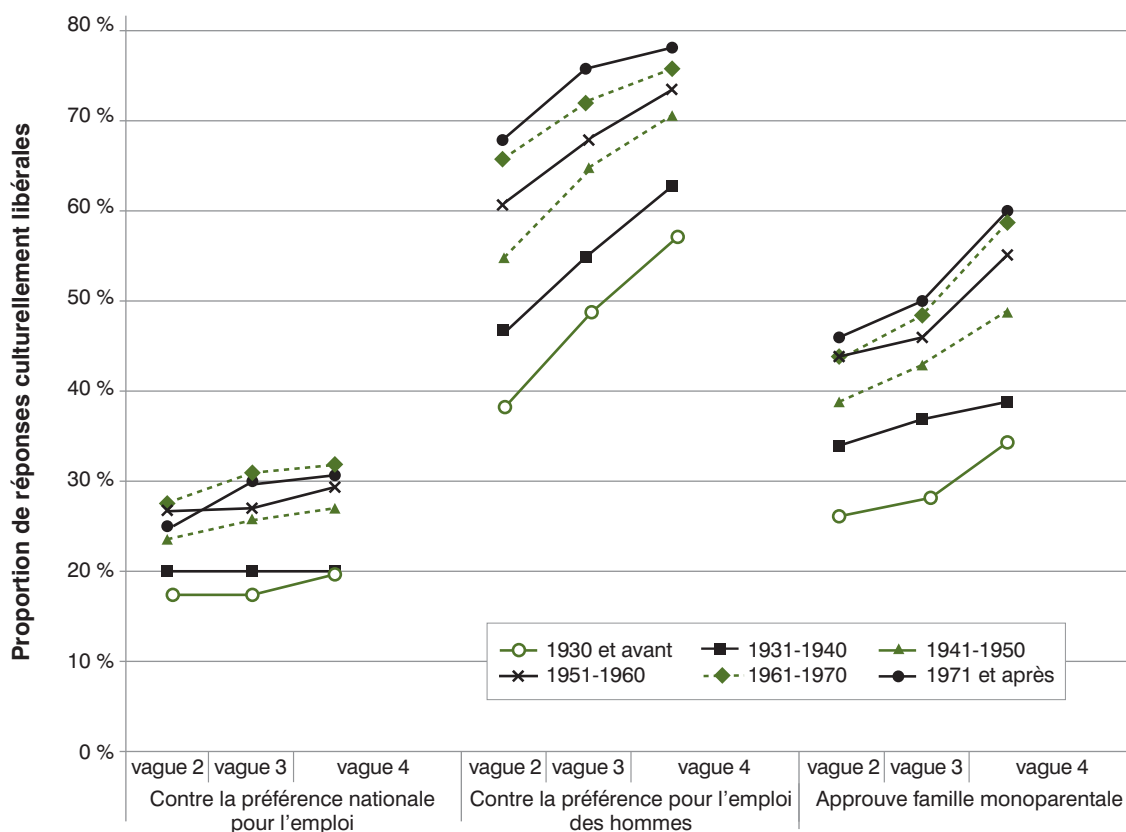
On peut visualiser ce double phénomène grâce au graphique par cohortes (graphique 1) calculé, au niveau européen cette fois, par Vincent Tiberj [4].

Tableau 6.
Le libéralisme des mœurs (note 4 de l'échelle) selon les catégories d'âge et les périodes (en %)

	1981	1990	1999	2008	Var.
18-29 ans	16	17	25	36	+ 20
30-44 ans	11	14	25	34	+ 23
45-59 ans	4	7	21	30	+ 26
Plus de 60 ans	1	2	11	17	+ 16

Source : EVS pour la France repris in N. Dompnier, « Liberté privée et ordre public : la fin des antagonismes ? », P. Bréchon, O. Galland (dir.), *L'Individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 149.

Graphique 1.
Les valeurs culturelles conjuguées dans le temps, par cohortes



Source : EVS repris in V. Tiberj, « Vieillesse ou renouvellement générationnel ? Les valeurs conjuguées dans le temps », P. Bréchon, F. Gonthier (dir.), *Les Valeurs des Européens : évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 197.

On ne s'intéressera ici qu'aux deux derniers items, portant le premier sur l'égalité hommes/femmes (à travers les réponses apportées sur la question de savoir s'il fallait, en cas de rareté des emplois, réserver ceux-ci en priorité aux hommes) et sur le jugement face aux familles monoparentales (très rares dans la France traditionnelle, mais qui ont beaucoup augmenté, pour toucher aujourd'hui environ une famille sur cinq).

La vague 2 de l'enquête EVS concerne l'année 1990, la vague 3, l'année 1999 et la vague 4, 2008. Ainsi, on vérifie que chaque génération (ou cohorte) est au-dessus des suivantes : par exemple, ceux nés en 1930 et avant sont moins de 40 % à se prononcer contre la préférence pour l'emploi des hommes ; ceux de la génération suivante, nés dans les années 1930, sont environ 47 % ; ceux de la cohorte des années 1940 deviennent la majorité, à environ 54 % ; puis la cohorte née dans les années 1950 dépasse 60 %, etc. L'ordre générationnel ne varie pas dans le temps, les courbes par génération évoluant de période en période de manière parallèle. Ainsi, il est clair qu'en moyenne, les valeurs de la société vont changer, par l'apport des nouvelles conceptions des générations arrivantes.

Mais on voit aussi que chaque courbe est croissante, c'est-à-dire que chaque génération elle-même évolue dans ses valeurs, dans le sens d'un plus grand libéralisme, comme « contaminées » (au sens épidémiologique du terme) par l'air du temps nouveau apporté par les nouvelles générations. Par exemple, même les générations les plus anciennes, comme celles nées avant les années 1930, ont de plus en plus accepté l'égalité des femmes face aux opportunités d'emploi, passant de 38 % en 1990 (quand ils avaient 60 ans et plus) à 56 % en 2008 (soit près de vingt ans après, quand ils avaient environ 80 ans et plus).

Au niveau de l'Europe, on a donc assisté à une évolution semblable dans ce domaine à celle qu'a connue la France. Mais est-ce le cas général ? Autrement dit, les évolutions constatées en France se retrouvent-elles à une échelle plus large, européenne, ou même à celle du monde occidental ?

Le libéralisme des mœurs : explication générale, à l'échelle européenne

Nous disposons pour répondre à cette double question d'une part des travaux pionniers de Ronald Inglehart à l'échelle des pays industriels avancés, dès 1977 [5]. D'autre part, au niveau européen, les chercheurs en sociologie politique ont pu analyser les riches matériaux

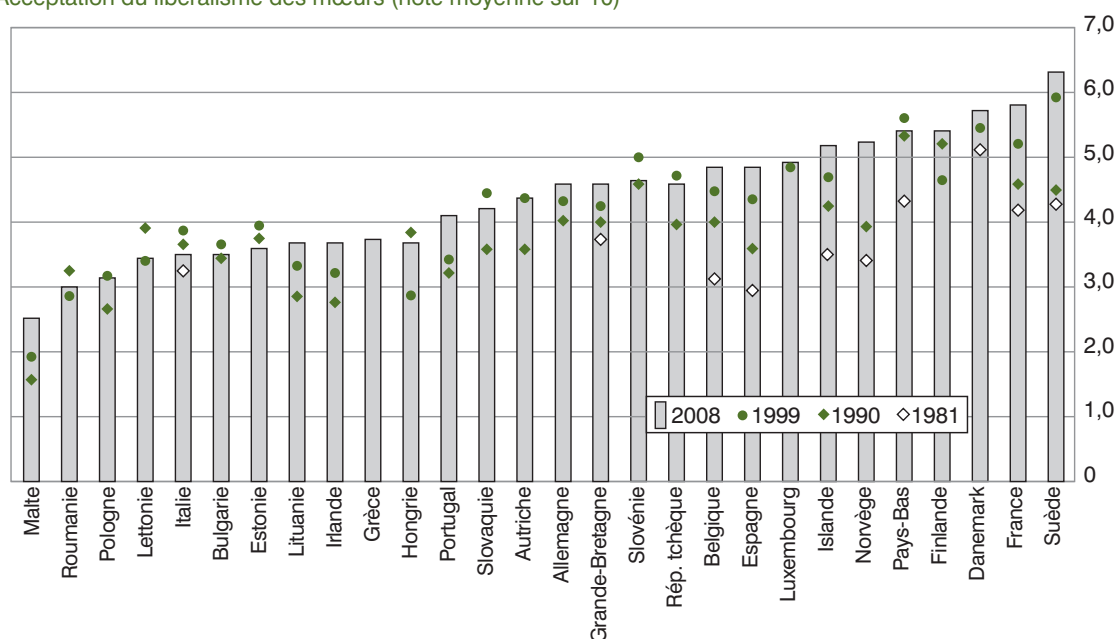
statistiques collectés à partir des enquêtes EVS lancées dès 1981, et dont la dernière vague fut réalisée en 2008. On se limitera ici à ces derniers travaux, notamment à partir de la contribution de Vincent Tournier [6].

Ce dernier rappelle que ces changements de valeurs ont été théorisés par Ronald Inglehart en s'appuyant sur la théorie des motivations de Maslow, fondée sur sa célèbre pyramide des besoins. Celle-ci illustre l'existence d'une hiérarchie dans la satisfaction des besoins : c'est seulement une fois satisfaits les besoins élémentaires de subsistance et de sécurité que peuvent émerger véritablement les besoins intermédiaires (notamment d'appartenance sociale). Enfin, une fois ceux-ci satisfaits, les hommes peuvent se préoccuper de leurs besoins d'ordre supérieur, c'est-à-dire l'estime de soi et la réalisation personnelle (*self-achievement*). Bien que souvent critiquée, son intuition de base reste robuste et permet à Ronald Inglehart d'estimer que la sécurité matérielle qui règne en Europe depuis 1945 (grâce à la croissance économique, au développement humain et à l'État-providence) a eu pour conséquence de déplacer les préoccupations des citoyens vers des enjeux non matérialistes (l'épanouissement personnel, la liberté d'expression, la participation politique, la qualité de l'environnement), cela au détriment des préoccupations matérialistes (saisies au travers de questions portant sur les priorités à accorder pour l'avenir du pays : maintien de l'ordre, croissance économique, lutte contre le crime).

Qu'en est-il exactement pour le domaine restreint du libéralisme des mœurs, qui porte sur les valeurs concernant la vie privée, notamment sexuelle et familiale ? On se limitera ici à l'étude des pays européens. Pour une telle évaluation, on dispose « d'une série d'indicateurs dont le principe consiste à demander aux Européens s'ils jugent acceptables différentes conduites. Les réponses sont fournies à l'aide d'une échelle qui va de 1 (jamais) à 10 (toujours). Nous ne retenons ici que les items présents depuis 1981, à savoir l'homosexualité, l'avortement, le divorce, l'euthanasie, le suicide et l'adultère. Ces six items sont fortement corrélés entre eux (alpha de Cronbach = 0,82), ce qui permet de créer un indice synthétique de libéralisme des mœurs » [6, p. 35-36]. Cet indice est calculé sur une base dix dans le sens du libéralisme des mœurs : plus la moyenne augmente, plus le libéralisme des mœurs est élevé.

Une première étude porte, au niveau macro-social, sur tous les pays de l'Union européenne. La moyenne

Graphique 2.
Acceptation du libéralisme des mœurs (note moyenne sur 10)



Source : EVS repris in V. Tournier, « Libéralisme des mœurs, incivisme, autorité », P. Bréchon, F. Gonthier (dir.), *Les Valeurs des Européens : évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 40.

de l'indice s'établit à 4,3 pour l'ensemble de l'Union européenne, avec de fortes variations, notamment entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest (graphique 2).

On y remarque que :

- *en niveau*, l'ordre de classement des pays suit *grosso modo* l'ordre de leur niveau de développement économique et social : les pays les plus pauvres d'Europe centrale (Roumanie, Pologne, Lettonie...) à gauche, avec des moyennes autour de 4 sur 10 ; les pays d'Europe du Nord, les plus riches, avec des moyennes supérieures à 5 (Suède, Finlande, Norvège...). Mais existent aussi des exceptions : par exemple, score très élevé de la France (en deuxième position, en relation avec sa forte déprise de la religion comme on le verra plus loin), l'Italie à l'inverse (qui est très peu libérale sur ce plan, en relation avec sa forte tradition religieuse catholique)... On verra ainsi comment les aires culturelles et religieuses permettent d'expliquer ces écarts.

- *en dynamique*, les tendances sont dans l'ensemble à la hausse, notamment dans les pays de l'Europe du Nord (exemple de la Suède, où la hausse est continue sur les 4 vagues, passant d'un peu plus de 4 de moyenne à plus de 6), mais n'est pas systématique : certains pays restent stables (Bulgarie) ou même baissent (Grèce).

- Enfin, au cours du temps, la hiérarchie des pays n'a pas changé. Il n'y a donc pas un processus d'homogénéisation, mais plutôt une translation de l'ensemble des pays vers le haut.

Quelles variables explicatives ?

Pour mettre au jour les facteurs qui favorisent le développement du libéralisme des mœurs, Vincent Tournier calcule les corrélations, au niveau agrégé des pays, entre l'échelle de libéralisme des mœurs et diverses statistiques européennes fournies par Eurostat, comme le PIB par habitant, les inégalités de revenus (mesurées par l'indice de Gini), les dépenses de protection sociale, le niveau de religiosité, etc. (tableau 7) [6, p. 40].

Les coefficients de corrélation confirment :

- que le *niveau de vie* (mesuré par le PIB par habitant) est un facteur positif dans ce domaine : on peut émettre l'hypothèse explicative selon laquelle plus le pays est économiquement développé, plus il a déjà connu des changements de tout ordre, plus il « libère » les possibilités d'autonomie des individus par rapport aux règles traditionnelles, notamment celles en matière de mœurs.

- que le *niveau des inégalités* (mesuré par l'indice de Gini) joue aussi un rôle actif, mais en sens inverse : selon Ronald Inglehart, plus une société est inégalitaire, plus elle est insécurisante pour les plus fragiles de ses membres (pour qui la liberté générale de comportement par rapport aux règles traditionnelles est plutôt porteuse de menaces), et inversement.

Ce rôle de la sécurité des conditions de vie est confirmé par la forte corrélation positive entre libéralisme des mœurs et dépenses de protection sociale :

Tableau 7.
Corrélations par pays entre l'indice du libéralisme des mœurs et différentes statistiques (2008)

	Libéralisme des mœurs
PIB par habitant ⁽¹⁾	0,59 ***
Inégalités de revenus (Gini) ⁽¹⁾	- 0,59 ***
Taux d'emploi ⁽¹⁾	0,68 ***
Dépenses de protection sociale ⁽¹⁾	0,70 ***
Population rurale	(ns)
Niveau d'éducation	(ns)
Niveau de religiosité	- 0,75 ***
% de catholiques	(ns)
% de protestants	0,67 ***
% d'orthodoxes	- 0,53 ***
% de musulmans	- 0,49 ***

Note : Les coefficients de corrélation sont calculés pour 45 pays, sauf ⁽¹⁾ pour 31 pays seulement.

Les probabilités d'erreur sont notées : * pour $p < 0,05$ (résultat significatif avec une probabilité d'erreur de 5 %) ; ** pour $p < 0,01$ (erreur de 1 %) ; *** pour $p < 0,001$ (erreur de 1 pour mille) ; (ns) : non significatif.

Source : EVS et Eurostat (2008) repris in V. Tournier, « Libéralisme des mœurs, incivisme, autorité », P. Bréchon, F. Gonther (dir.), *Les Valeurs des Européens : évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 40.

l'État-providence constitue un facteur important de la diffusion du libéralisme des mœurs.

Le libéralisme des mœurs est aussi plus présent dans les pays où le taux d'emploi est élevé : cela s'explique par le fait que ce sont des pays où les femmes ont un taux d'activité professionnelle plus important, ce qui est relié à des valeurs traditionnelles moins présentes, à la fois parce que les sociétés traditionalistes répugnent au travail des femmes « à l'extérieur », mais réciproquement, parce que les femmes actives sont sensiblement plus ouvertes aux valeurs modernes qu'elles contribuent alors à diffuser activement.

La religion a une influence majeure, comme frein au libéralisme des mœurs (taux de corrélation à - 0,75, le plus élevé en valeur absolue). Cette influence passe par deux canaux qui jouent des rôles différents :

– *le niveau de religiosité* : plus la proportion de personnes qui « se considèrent comme quelqu'un de religieux » est forte dans le pays, moins le libéralisme des mœurs est développé. On trouve ici un facteur explicatif important pour l'évolution des libéralismes des mœurs dans les divers pays européens, notamment dans le groupe de l'Europe scandinave (notamment en Suède) ou de certains pays très sécularisés (exemple de la France).

Inversement, on vérifie que les pays de l'ex-Europe de l'Est, qui sont souvent très traditionalistes dans le domaine des mœurs, connaissent aussi des taux de religiosité importants, qui persistent (exemple de la Pologne, à majorité catholique) ou sont même en augmentation (exemple de la Bulgarie, à majorité orthodoxe, où la sortie en 1991 de l'ex-URSS officiellement athée s'accompagne d'un intense « rattrapage » religieux).

– *le type de religion* : les pays de tradition protestante qui valorisent l'autonomie des individus sont favorables au développement des libertés en matière d'organisation de la vie privée (exemple des pays scandinaves). À l'inverse, les pays de tradition chrétienne orthodoxe ont une corrélation négative avec le libéralisme des mœurs, ainsi que les pays de tradition musulmane. On citera ici deux exemples typiques, bien que n'appartenant pas à l'étude de Vincent Tournier sur les pays européens : respectivement l'Ukraine orthodoxe (avec un taux d'appartenance religieuse de 77 % en 2008) et la Turquie musulmane (avec un taux d'appartenance religieuse de 99 % en 2008), tous deux très peu ouverts au libéralisme des mœurs.

À cette matrice culturelle d'origine religieuse, il faudrait aussi ajouter la situation politique et économique. Par exemple, les pays d'Europe occidentale ont vécu largement sous des régimes démocratiques protégeant les libertés individuelles, et ont connu un développement économique et social marqué, toutes choses qui, pour Ronald Inglehart, poussent dans le sens du libéralisme des mœurs. En revanche, les PECO (Pays d'Europe centrale et orientale), qui faisaient partie de l'ex-URSS, ont connu avant 1991 des systèmes politiques autoritaires insécurisants, puis après l'éclatement de l'ex-URSS, des transitions économiques très turbulentes et douloureuses, elles aussi très insécurisantes.

Mais au-delà des comparaisons macrosociales entre sociétés nationales, on peut aussi chercher les divers facteurs d'influence au niveau des individus et des groupes infranationaux les plus réceptifs au libéralisme des mœurs, en analysant les données individuelles (tableau 8).

On peut tirer de ce tableau 8 donnant les résultats de l'analyse multivariée deux grands enseignements :

1) *Les facteurs modérément influents*. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, certaines variables jouent, mais assez faiblement. D'abord le genre : le libéralisme des mœurs est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Cependant, si le coefficient global est faible (0,08), et si l'on isole le seul item de

la tolérance à l'homosexualité, il apparaît alors que l'écart d'attitude avec les hommes (*gender gap*) est non seulement très fort, mais que « c'est aussi le seul qui devient de plus en plus important au fil du temps », selon Abel François et Raul Magni Berton [7, p. 179].

Ensuite, on voit aussi que les jeunes générations sont plus libérales sur le plan des mœurs, en partie du fait que la religion est de moins en moins prégnante chez eux. Plus les générations sont âgées, moins elles sont sensibles à ces nouvelles manières d'organiser leur vie privée : c'est le sens du coefficient négatif.

Inversement, le coefficient attaché au niveau d'éducation est positif, et reste lui aussi assez faible globalement : la plus grande acceptation du divorce, de l'avortement ou de l'euthanasie choisie, traverse toutes les couches sociales aujourd'hui, excepté cependant l'attitude de tolérance face à l'homosexualité, où, comme on l'a vu plus haut, le niveau d'éducation est très discriminant (il en est d'ailleurs de même, sur l'une des deux autres dimensions du « libéralisme culturel », celle concernant les valeurs universelles et humanistes).

Tableau 8. Analyse multivariée des données individuelles *

Libéralisme culturel	
Variables sociodémographiques	
Sexe (1 = homme)	- 0,08
Âge	- 0,07
Niveau d'éducation	0,05
Vie en couple	- 0,07
Degré d'urbanisation	0,04
Situation (1 = actif)	(ns)
Niveau de revenus	0,18
Degré de religiosité	- 0,11
Pratique religieuse	- 0,26
Catholique	(ns)
Protestant	0,04
Orthodoxe	- 0,04
Musulman	- 0,06
Variables politiques	
Échelle gauche droite	- 0,06
Intérêt pour la politique	(ns)
Satisfait de la démocratie	(ns)
Démocratie est efficace	0,06
Engagement protestataire	0,20
Engagement associatif	0,06
Confiance dans la démocratie	- 0,03
Confiance dans autrui	(ns)
N	16 934
R2 ajusté	0,38

Remarque méthodologique : les coefficients sont ici généralement assez faibles, car les facteurs explicatifs sont nombreux ; chacun des facteurs ne peut donc contribuer qu'à une fraction limitée de l'explication générale de la variance.

Source : V. Tournier, « Libéralisme des mœurs, incivisme, autorité », in P. Bréchon, F. Gonthier (dir.), *Les Valeurs des Européens : évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 43.

Quant au coefficient concernant le degré d'urbanisation, il influe positivement, mais de manière modérée. Autrement dit, les jeunes urbains (les Yuppies, *Young Urban Professional*) sont certes plus libéraux que les autres, mais modérément.

Les électeurs qui se déclarent à gauche sont plutôt plus libéraux que ceux de droite, mais là aussi, modérément. De fait, les écarts vont en diminuant, la droite se rapprochant souvent dans ce domaine des positions de gauche, et cela au fur et à mesure que, sous la poussée des nouvelles générations, ces comportements « se banalisent ». Aussi, « la tendance générale semble être au déclin du clivage gauche-droite sur la question du libéralisme des mœurs. Cependant, sur certains enjeux, le clivage tend à persister [...] comme le droit d'adoption pour les couples homosexuels » [8, p. 180]. On l'a bien senti en France lors du débat politique très intense et clivé sur la loi dite du « mariage pour tous » du printemps 2013, où la droite est descendue massivement dans la rue pour s'y opposer.

2) *D'autres facteurs à forte influence.* C'est le cas d'abord du niveau de revenus, avec un coefficient positif : *a contrario*, cela pointe le fait que les couches populaires, généralement plus modestes financièrement, sont plus attachées aux modes de vie privée traditionnels.

On retrouve aussi l'influence décisive du facteur religieux, d'abord sous l'aspect de l'intensité de la religiosité, attestée notamment par une pratique effective : le coefficient négatif de 0,26 montre combien les pratiquants religieux sont nettement plus attachés aux traditions en matière familiale ou sexuelle, et sont donc un « frein » aux valeurs libérales en ce domaine. Mais il faut aussi préciser, comme précédemment pour l'étude selon les pays, que le type de religion importe beaucoup, puisque leur influence s'inverse : du coefficient positif pour les protestants, à ceux, négatifs, pour les orthodoxes et les musulmans.

Enfin, il faut noter que, contrairement à certains préjugés, les « individualisés » en matière d'organisation de leur vie privée ne sont pas forcément des égocentrés, comme le prouvent leurs engagements collectifs, de type associatif et surtout protestataire (comme participer à des manifestations publiques, signer des pétitions, faire grève, etc.). Comme le note judicieusement Vincent Tournier : « Cette surmobilisation des milieux libéraux apporte une explication supplémentaire à l'évolution des politiques publiques en faveur de la libéralisation des mœurs, puisque ces groupes sont particulièrement actifs ».

Conclusion

Au terme de cette analyse, on peut rappeler que le concept de libéralisme culturel a été forgé dans les années 1980 pour rendre compte d'un nouveau type d'électeurs, dont l'orientation à gauche ne reposait pas seulement, ni même principalement pour certains, sur le rejet du libéralisme économique. Il reposait sur trois sous-dimensions alors fortement corrélées entre elles, mais les études ultérieures ont montré que ces dernières reposaient sur des assises différentes, et allaient connaître des dynamiques divergentes.

Pour la première dimension sur laquelle nous avons focalisé l'étude, le libéralisme des mœurs, on a vu qu'il était d'abord porté par les nouvelles générations, plus souvent affranchies de la religion, notamment celles qui politiquement sont plus orientées à gauche : elles prennent de plus en plus leurs distances par rapport aux manières traditionnelles d'organiser vie privée, familiale et sexuelle. Ces nouvelles attitudes vont progressivement « submerger » l'ensemble de la société, à la fois mécaniquement par le renouvellement progressif des générations, mais aussi en se propageant en partie aux autres couches sociales (les personnes plus âgées, les électeurs orientés à droite, les croyants, etc.).

À l'inverse, la dimension « libertaire » par rapport à l'autorité et aux institutions chargées de l'ordre public (police, justice, armée), alors associée au libéralisme des mœurs chez les jeunes générations « soixante-huitardes » qui rejetaient ces institutions jugées trop répressives, va plutôt décliner. Ici, c'est l'électorat de gauche qui s'est en partie rapproché des valeurs des électeurs de droite, traditionnellement plus préoccupés de la sécurité publique et faisant davantage confiance, pour l'assurer, aux vertus de la répression *versus* prévention. Ce déclin des clivages majeurs ne

signifie cependant pas leur disparition pure et simple, comme le montre Nathalie Dompnier [3].

Enfin, la troisième dimension, initialement et étroitement associée aux deux premières pour constituer le libéralisme culturel, qu'Étienne Schweisguth appelle « les valeurs universalistes et humanistes », peut se repérer concrètement et se mesurer au travers des questions auprès des enquêtés sur la peine de mort, l'immigration et l'identité nationale. Les libéraux dans ce champ sont alors les répondants qui rejettent catégoriquement le châtement de la peine de mort (au nom d'une foi humaniste dans le pari qu'un condamné n'est jamais définitivement « irrécupérable »), ceux qui acceptent une plus grande ouverture du pays aux immigrés, avec une plus grande tolérance à la diversité culturelle et religieuse, ceux enfin pour qui l'identité de « citoyen du monde » se concilie avec l'identité nationale en s'y superposant. Or, il semble que cette dimension garde ses spécificités, à savoir des attitudes plus ancrées dans les populations mieux éduquées et orientées politiquement plutôt à gauche. Mais si ces attitudes d'ouverture au monde et à l'altérité culturelle et religieuse étaient aussi de plus en plus partagées par les classes moyennes salariées qui ont porté la gauche au pouvoir en 2012, est-ce encore le cas aujourd'hui ? Les dernières enquêtes du *Baromètre politique de la confiance*, publié par le CEVIPOF, ne donnent-elles pas à ce sujet des résultats plutôt inquiétants, où notamment les partisans du rétablissement de la peine de mort et ceux pour qui « il y a trop d'immigrés en France » ont augmenté chacun de 15 points ou plus depuis 2009 ? Sont-ce des attitudes de repli d'ordre conjoncturel, lié à la crise économique, ou un retournement plus durable ? Il faudra certainement attendre la prochaine vague d'enquête EVS pour trancher.

Bibliographie

- [1] SCHWEISGUTH É., « Le libéralisme culturel aujourd'hui », in *Baromètre politique français (2006-2007)*, CEVIPOF/ministère de l'Intérieur, 1^{re} vague avril 2006.
- [2] BRÉCHON P., « Individualisation et individualisme dans les sociétés européennes », in BRÉCHON P., GONTHIER F. (DIR.), *Les Valeurs des Européens : évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 221-239.
- [3] DOMPNIER N., « Liberté privée et ordre public : la fin des antagonismes ? », in BRÉCHON P., GALLAND O. (DIR.), *L'Individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 141-160.
- [4] TIBERJ V., « Vieillesse ou renouvellement générationnel ? Les valeurs conjuguées dans le temps », in BRÉCHON P., GONTHIER F. (DIR.), *Les Valeurs des Européens : évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 189-203.
- [5] INGLEHART R., *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles in Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- [6] TOURNIER V., « Libéralisme des mœurs, incivisme, autorité », in BRÉCHON P., GONTHIER F. (DIR.), *Les Valeurs des Européens : évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 33-53.
- [7] FRANÇOIS A., MAGNI BERTON R., « Les valeurs ont-elles un sexe ? Les *gender gaps* en Europe », in BRÉCHON P., GONTHIER F. (DIR.), *Les Valeurs des Européens : évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 169-188.
- [8] SCHWEISGUTH É., « Changements des valeurs et changements politiques », in BRÉCHON P., GONTHIER F. (DIR.), *Les Valeurs des Européens : évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 177-196.